

Document Unique

Améliorez la Sécurité au travail de vos salariés

DU
Facile



Conseil & Formation en Organisation et Optimisation
(+262) 692 82 82 01 - Mail : info@c2o-consulting.com
www.c2o-consulting.com



Objectifs

- Connaître les enjeux du Document Unique.
- Savoir réaliser l'évaluation des risques au poste de travail.
- Pouvoir piloter efficacement le plan d'actions pour la réduction des risques.



Avantages

- Vous êtes immédiatement opérationnels.
- Vous mettez en œuvre la méthode de travail pendant la formation avec vos exemples.
- Découvrez DU Facile, la solution pour un pilotage efficace du Document Unique.



Méthode

- Une approche en 3 axes : Réglementation, théorie et pratique.
- Une méthode de travail robuste.
- Des exemples variés, et une application à vos situations de travail.



Pour qui ?

- Toute personne en charge de la réalisation et mise à jour du Document Unique.
- Aucune connaissance préalable n'est requise.
- Consultez notre guide d'évaluation pour choisir la formule la plus adaptée à vos besoins.



Durée et tarifs

i Le programme et la durée de cette formation seront adaptés à vos besoins.

- Formation intra, pour vos salariés uniquement. 1020€HT par jour.
- Initiation inter : 1 journée de formation en commun avec d'autres entreprises. 450€HT par participant et par jour.

Exemple de programme : nous l'adaptons à vos besoins

Pourquoi un Document Unique

- ✓ Coût des accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Enjeux pour l'entreprise
- ✓ Utilité du Document Unique

Législation

- ✓ Origine et évolutions
- ✓ Les obligations légales
- ✓ Conséquences du non respect de la loi
- ✓ Etat des lieux

Méthode de travail

- ✓ Démarche globale
- ✓ Choix des outils
- ✓ Points clefs de l'organisation

Evaluer les risques

- ✓ Les postes à évaluer
- ✓ Choisir son référentiel de risques
- ✓ Les grilles d'évaluation des risques
- ✓ Application pratique

Réduire les risques

- ✓ Analyser les résultats
- ✓ Moyens d'action
- ✓ Piloter le plan d'action

Faire du DU un outil d'amélioration de la sécurité

- ✓ Mise en œuvre concrète et communication
- ✓ La pénibilité au travail
- ✓ Les risques psychosociaux

Choisissez la formation adaptée à vos besoins

Débutant

- ❑ Aucune connaissance préalable.
- ❑ A entendu parler du sujet sans être capable de le définir avec précision.

Objectifs

- ✓ Découvrir la démarche Document Unique.
- ✓ Être capable de travailler en autonomie

Initié

- ❑ Sait évaluer les risques professionnels
- ❑ Pilote les plans d'action

Objectifs

- ✓ Être capable de travailler en autonomie
- ✓ Maîtriser les outils pour :
 - Évaluer rapidement et précisément les risques professionnels.
 - Piloter efficacement le plan d'actions.



Formule idéale

Exemple de programme en 3 jours :

Jour 1 :

- Éléments de contexte sur le Document Unique
- Méthode de travail

Jour 2 :

- Visite de vos locaux : regard sécurité sur les postes et situations de travail
- Exercice d'évaluation des risques sur un cas réel

Jour 3 :

- Pilotage du plan d'action
- Communication du Document Unique

En complément, nous recommandons un accompagnement dans la durée :

- Pour découvrir les fonctions avancées permettant de gagner du temps et renforcer votre démarche (planification des formations, dotations en matériels, contrôles des équipements...).
- Sous la forme d'un contrat de support, formations additionnelles en visioconférence ou présentiel.



Débutants

Exemple de programme en 2 jours :

Jour 1 - Matin :

- Pourquoi le Document Unique
- Qu'est-ce que le Document Unique
- Cadre légal

Jour 1 - Après-midi :

- Démarche générale appliquée avec le logiciel DU Facile

Jour 2 - Matin :

- Notions de poste, employé et unité de travail
- Planifier les évaluations
- Réaliser les entretiens d'évaluation des risques professionnels

Jour 2 - Après-midi :

- Ajouter des actions et piloter le plan d'action
- Mettre à jour le référentiel de risques pour refléter la politique sécurité
- Diffuser le Document Unique

Avancé

- ❑ Connaît et se tient à jour sur l'état de l'art en matière de sécurité.
- ❑ Est force de proposition pour améliorer la politique sécurité de l'entreprise.
- ❑ Fait évoluer le référentiel de risques en fonction de la politique sécurité de l'entreprise.

Expert

- ❑ Possède une expérience importante de travail en autonomie.
- ❑ Développe des pratiques spécifiques à son métier.
- ❑ Est à la recherche d'outils et pratiques pour optimiser l'activité.

Objectifs (avancés et experts)

- ✓ Utiliser efficacement les fonctions de base et avancées du logiciel DU Facile pour sa démarche Document Unique.
- ✓ Être capable de déployer la démarche sur plusieurs sites.
- ✓ Favoriser le retour d'expérience entre les sites d'un groupe.



Initiés

Exemple de programme en 2 jours :

Jour 1 - Matin :

- Objectifs du Document Unique
- Cadre légal
- Méthode de travail avec DU Facile

Jour 1 - Après-midi :

- Notions de postes, employés et unités de travail : concepts, importation et mise à jour à partir d'un fichier existant

Jour 2 - Matin :

- Planifier les évaluations
- Réaliser les entretiens d'évaluation des risques professionnels
- Dupliquer les analyses de risques

Jour 2 - Après-midi :

- Ajouter des actions et piloter le plan d'action
 - Le cas des formations
 - Le cas des contrôles périodiques
- Suivi et analyse des accidents du travail
- Mettre à jour le référentiel de risques pour refléter la politique sécurité
- Diffuser le Document Unique



Avancés et Experts

Exemple de programme en 1 jour :

Matin :

- Chiffres clef du manque de sécurité
- Démarche générale appliquée avec le logiciel DU Facile
- Les opérations classiques :
 - Le référentiel de risque : contenu et mise à jour
 - Importation et mise à jour du fichier du personnel et/ ou unités de travail
- Évaluer les risques professionnels
 - Ajout simple.
 - Dupliquer et personnaliser des évaluations de risques.

Après-midi :

- Le plan d'action
 - Ajouter des actions
 - Le cas des actions de formation
 - Le cas des contrôles périodiques
 - Le cas des accidents du travail.
- Déploiement multi sites
 - Consolidation des résultats
 - Diffusion des mises à jour de la politique sécurité